

Retraites : Tous concernés !

La Fédération FO des Cheminots, réunie en Bureau Fédéral ce 12 janvier 2023, appelle tous les cheminots à s'inscrire dans la grève massivement dès le 19 janvier.

la Fédération FO des Cheminots réaffirme que la grève appartient aux grévistes et pour ce faire elle appelle à tenir partout des Assemblées Générales de grève, qui doivent décider des suites, des modalités et des revendications. La Fédération FO des Cheminots rappelle que seule une grève de masse jusqu'à satisfaction permettra de gagner sur nos revendications.

La Fédération FO des Cheminots se félicite de l'unité des organisations syndicales au niveau interprofessionnel et appelle à l'unité partout sur les revendications.

Il n'y a aucun problème de financement des retraites, juste une volonté gouvernementale de satisfaire les marchés financiers aux fins d'accélérer la privatisation de la protection sociale comme des services publics. La Fédération FO des Cheminots n'acceptera pas que les salariés payent les exonérations de cotisations sociales, qui sont leur salaire différé, octroyées sans contrepartie aux entreprises.

Pour la Fédération FO des Cheminots, tous en grève dès le 19 janvier, tous en Assemblée générale : la grève appartient aux grévistes.

Dès le 19 janvier tous en grève :

- Pour le maintien et l'amélioration du régime spécial des cheminots.
- Pour l'extension du régime spécial et du Statut à l'ensemble des Cheminots.
- Jusqu'au retrait du projet gouvernemental de contre-réforme des retraites.

Tous en grève dès le 19, tous aux Assemblées Générales, décidons ensemble de notre grève.

La Fédération

CONTACTS PRESSE FO CHEMINOTS

Philippe HERBECK : 06 18 80 59 54 / Daniel FERTE : 06 38 78 35 61

**RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !****CHEMINOTS
FO**